

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE L'AUDIOVISUEL AU QUÉBEC

1. Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires

Favoriser un environnement propice à la découverte et à l'émergence des idées les plus novatrices, ainsi qu'à l'émergence des meilleurs créateurs, créatrices et talents. Promouvoir la créativité sous toutes ses formes et s'assurer que les meilleures histoires puissent voir le jour.

- a) À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

ASSURER LA PRÉSENCE DE FILMS D'ICI

Il est important d'encourager la présence accrue du cinéma émergent et créatif dans les lieux de diffusions (festivals, plateformes et cinémas). Un court métrage québécois pourrait être systématiquement présenté avant un long métrage en salle.

MENTORAT

Assurer le développement de programmes de mentorat entre cinéastes chevronné.e.s et cinéastes émergent.e.s. Pour cela, il est nécessaire d'offrir un soutien accru aux centres d'artistes financés à la mission au CALQ et qui offrent déjà ces services. Ils sont présents dans la plupart des régions du Québec et possèdent déjà une bonne expertise à cet égard. Par ailleurs, maintenir et bonifier le soutien à la TACIC qui offre un programme de mentorat en région.

FINANCEMENT À LA PRODUCTION

Revoir les règles de financement à la production, pour que celles-ci soient adaptées au contexte actuel. Trouver une manière d'intégrer les plateformes de diffusions locales et indépendantes - non liées à un service de télédiffusion. Les plateformes locales pourraient jouer un rôle important dans l'accès au financement pour les créateurs, elles diffusent déjà beaucoup de films d'ici et défendent un cinéma indépendant, créatif et exigeant ; mais elles n'ont pas les moyens d'un télédiffuseur pour donner une licence seuil tel que le requiert le modèle actuel.

b) À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?

ÉDUCATION À L'IMAGE

Il est vital que le Québec se dote d'un meilleur plan pour l'éducation à l'image, en déployant une stratégie dans les écoles d'abord et avant tout (du primaire à l'université), mais ne s'y limitant pas. Le Québec aurait intérêt à regarder ce qui se fait en France, par exemple l'initiative Images en bibliothèques.

Très brièvement, des idées qui auraient leur effet :

- Augmenter le financement de l'Oeil Cinéma de l'ACPQ
- Accroître la collaboration entre les ministères du MCCQ, de l'Éducation et l'Enseignement supérieur ainsi qu'avec Télé-Québec et Savoir Média.

RÉSEAU D'ART ET D'ESSAI

Financer un réseau d'art et d'essai tel qu'il existe en France (qui offre à la fois des crédits d'impôt et des subventions aux salles "labellisées") et qui offre une bonification de financement pour trois "labels" supplémentaires : jeune public, recherche et découverte et patrimoine et répertoire. En outre, il existe une prime pour la diffusion de courts métrages. Faute de moyens, sans aller aussi loin que la constitution d'un réseau comme en France, on pourrait quand même penser à un financement pour les salles et les plateformes en ligne qui diffusent des films de la relève, des courts métrages, ainsi que des films novateurs et créatifs. Mais toujours est-il que le réseau français compte 1282 salles pour une population de 68M d'habitants (donc un peu moins de 19 salles par million d'habitants) et que si on suivait l'exemple français, on aurait environ 160 salles d'art et d'essai pour nos 8.5M d'habitants au Québec. Ce qui changerait considérablement la donne en termes de présence de nos films à l'écran sur tout le territoire et d'éducation à l'image.

c) Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

Tel que mentionné ci-haut : L'oeil cinéma de l'ACPQ, les centres d'artistes autogérés, la TACIC, le réseau national de salles d'art et d'essai en France (financé par le CNC à hauteur de 18 millions d'euros, en 2023, pour 1282 salles), l'initiative française Images en bibliothèques, le programme d'aide à la création émergente de la Sodec. Enfin bref, il existe déjà beaucoup d'initiatives, c'est seulement qu'elles ne sont pas assez bien financées.

2. Soutenir la production de contenus variés de qualité

Déployer des stratégies pour soutenir la production de contenus diversifiés, en ce qui a trait tant aux formats qu'aux genres. Trouver des solutions originales pour stimuler une

production audiovisuelle de qualité et ainsi accroître l'attractivité de ces œuvres sur la scène locale et internationale.

- a) À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

Il faudrait augmenter les enveloppes destinées à la relève. Le programme d'aide à la création émergente de la Sodec est famélique. De même, augmenter le financement du cinéma novateur et créatif, en particulier à travers le CALQ, dont le taux de réponses positives a gravement chuté ces dernières années et où il n'y a jamais pas eu d'indexation du montant maximum des subventions aux projets de film depuis très longtemps (c'est 50k\$ depuis 20 ans !).

Forcer Télé-Québec à diffuser (et donc à financer) plus de films québécois, en particulier des longs métrages documentaires et des courts métrages. Accroître le soutien financier de Savoir Média pour lui permettre de diffuser davantage de documentaires, voire de contribuer à leur financement.

3. Accroître la production de contenus jeunesse

Renforcer la présence de contenus destinés aux jeunes sur tous les supports, formats et canaux de diffusion. Rétablir les liens entre la jeunesse québécoise et sa culture ainsi que favoriser la création de contenus qui lui sont destinés.

- a) À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

Comme spécifié à la question 1, le Québec doit se doter d'une stratégie d'éducation à l'image qui soit ambitieuse et qui vise à intégrer le réseau de l'éducation, voire directement le cursus scolaire.

Il faut également se doter d'un dispositif pour faciliter l'utilisation des films québécois dans un contexte pédagogique. À ce titre, une plateforme (ou quelques plateformes selon le genre) qui regroupe les films de différents catalogues de distributeurs, sans oublier les films complètement indépendants, un peu à l'instar d'un Kanopy, serait une grande avancée! Au-delà de faciliter l'achat de licences institutionnelles pour les œuvres, des éléments de médiation culturelle pourraient être développés à l'usage des professeurs. Le milieu du cinéma pourrait s'inspirer du milieu du livre, avec Les Libraires.

4. Favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus afin de les rendre accessibles pour tous les publics et écrans

Développer des mécanismes permettant une distribution judicieuse des œuvres sur tous les types d'écrans, qu'il s'agisse de cinéma, de télévision ou d'écrans connectés. Garantir aux Québécoises et aux Québécois un accès facile aux contenus audiovisuels produits ici et financés avec des fonds publics.

- a) À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

Favoriser et donner les moyens de leurs ambitions aux plateformes d'ici

Il faut soutenir le fonctionnement de plateformes non commerciales qui diffusent du cinéma québécois créatif, novateur et ouvert à la diversité et assumer qu'elles ont besoin d'un financement public stable, récurrent et suffisant. Ces plateformes font déjà un travail remarquable, diffusant et revalorisant des œuvres québécoises. Notons que sans ces plateformes, beaucoup de ces films ne seraient simplement pas accessibles en ligne. Elles centralisent une offre cinématographique de qualité et d'une grande diversité. Cependant, elles sont sous-financées et ne peuvent faire rayonner leur programmation à leur plein potentiel. Ainsi, une aide aux plateformes pourrait :

Améliorer la convivialité, la connectivité et l'attractivité des plateformes locales (standards de l'industrie, développements techniques concurrentiels...).

Augmenter la présence et la découvrabilité des plateformes locales sur les téléviseurs intelligents, sur Roku et autres, et obliger ces fournisseurs à offrir une vitrine à ces plateformes locales qui diffusent un certain pourcentage de films québécois.

Leur permettre de mettre en place de véritables stratégies de promotion et de découvrabilité des œuvres et de développer leurs initiatives de médiation culturelle, de création de compléments de contenu pour inciter les gens à découvrir les œuvres et disséminer ces contenus (entretiens, extraits, montages...) sur plusieurs plateformes et réseaux.

Création d'un réseau pour accompagner les films

Création d'un label sélectif tel que Oh My Doc! en France pour accompagner les films lors de leur sortie en salle. Le label devrait être constitué d'organismes œuvrant en cinéma, mais pas que ! De manière plus générale, il faudrait trouver des mécanismes pour encourager les différents pans de la filière à travailler de manière concertée pour la promotion des films (distributeurs, diffuseurs, exploitants de salle)

Initiatives concrètes pour valoriser le cinéma québécois

Création d'une journée dédiée aux films québécois, comme la journée du livre. Ou encore, la création d'une semaine ou d'un mois dédié aux films québécois, comme le Mois du doc en France, qui prendrait place dans un réseau de salles alternatives (les bibliothèques, les centres communautaires, les maisons de la culture). Tënk développe actuellement une Semaine du Doc dans les bibliothèques, et celles-ci s'emparent de l'initiative pour inscrire des projections de films québécois à leur calendrier culturel.

Labellisation des œuvres québécoises

Nécessité de valoriser les productions plus anciennes ou les œuvres de patrimoine.

b) À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?

Les plateformes locales, dont le contenu est souvent complémentaire l'une à l'autre, devraient travailler ensemble au niveau de la promotion, de l'image de marque, etc. Il est cependant illusoire de chercher à avoir une plateforme numérique centralisée pour tous les films, on y perdrait beaucoup en qualité et en identité, d'autant plus que tous les genres ne sont pas soumis aux mêmes défis et réalités (documentaires ou fictions, longs ou courts métrages, etc.). Une vitrine rassemblant toutes les plateformes "vertueuses" pourrait être créée et permettre par exemple, des abonnements groupés, pour mutualiser la promotion, le développement de publics, etc.

Taxe sur les FAI (fournisseur d'accès internet et cibles de téléphones), comme il en existe en France (taxe Copé AKA taxe télécoms). L'ancien président du CRTC avait même mentionné son intention d'en créer une :

<https://www.editionsyvonneblais.com/blogue/sebastien-lapointe/vers-une-taxe-speciale-des-services-dacces-a-internet-462/> .

Créer un programme public pour numériser en haute définition ou plus (2k, 4k) et minimalement restaurer les œuvres du passé qui sont sur support argentique. Il pourrait s'agir d'un fond où différents intervenants peuvent déposer des demandes : CQ, distributeurs, diffuseurs, producteurs, etc. Pour l'instant, la CQ a un mini-budget pour numériser des œuvres et, de fait, c'est surtout une compagnie privée (Éléphant) qui le fait et qui priorise la plupart du temps des productions commerciales. Il y a donc une quantité phénoménale d'œuvres québécoises qui sont inaccessibles en ligne.

c) Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

Pass culture en France

Taxe Copé, en France

En France, les plateformes reçoivent une aide lorsqu'elles diffusent des films du catalogue du CNC : [Images de la culture](#). Un dispositif similaire pourrait être imaginé au Québec.

Voir le financement du CNC pour les plateformes en France qui se portent mieux qu'au Québec, et qui ont maintenant une activité de diffusion et de financement / accompagnement des films à la production, ramenant un équilibre avec le désengagement des télédiffuseurs.

→ [Aide sélective à la vidéo à la demande](#)

→ [Aide financière automatique à la diffusion en vidéo à la demande \(VàD\)](#)

5. Améliorer la promotion des contenus à travers toutes les étapes de production et diffusion, dans les espaces tant traditionnels que numériques

Repenser les stratégies de mise en marché pour mieux promouvoir les contenus et talents québécois. Explorer des moyens innovants de maximiser la visibilité des productions locales, dans les espaces tant traditionnels que numériques, ainsi que leur découvrabilité . La découvrabilité est entendue ici comme la capacité d'un contenu culturel en ligne de se laisser découvrir aisément par la personne qui le recherche et de se faire proposer à la consommatrice ou au consommateur qui n'en connaissait pas l'existence

- a) À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

Sans être le fruit d'une réflexion exhaustive, nous pourrions :

- Promouvoir la création québécoise et augmenter sa découvrabilité (ex.: Unifrance)
- Accompagner/former les organismes dans leurs connaissances des bonnes pratiques en termes de découvrabilité et leur donner les moyens techniques ensuite de mettre en place les recommandations suivant, par exemple un audit en matière de découvrabilité. Trop souvent les programmes permettent aux organismes de faire des analyses, sans ensuite donner le financement nécessaire pour mettre en place lesdites recommandations.
- Offrir un meilleur financement aux revues spécialisées en cinéma.
- Créer un label et augmenter la collaboration entre différents organismes pour accompagner les films à différentes étapes de leur vie.

6. Stimuler l'exportation et favoriser le rayonnement des contenus et des talents québécois sur les marchés internationaux

Développer une expertise afin que des œuvres, formats et propriétés intellectuelles québécoises se démarquent et se vendent davantage à l'international.

- a) À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

Accroître le nombre et le financement des bureaux et des délégations du Québec à l'étranger. De plus, il faudrait qu'une partie plus importante du budget de ces institutions soit consacrée à la culture. Au sein de ces bureaux et délégations, des visionnements pourraient être organisés pour présenter à des distributeurs étrangers une sélection d'œuvres québécoise qui serait diversifiée (commerciales, créatives, émergentes, de tous genres et toutes durées, etc.) ou encore le faire au Québec comme le fait Unifrance avec ses Rendez-vous annuels (et donc, favoriser, voire financer, la présence de distributeurs étrangers aux RVQC ?).

Élargir le soutien aux déplacements à l'étranger à davantage de festivals plus petits, mais qui jouent un rôle important dans l'écologie du cinéma créatif.

Créer un fond pour le sous-titrage vers l'anglais au minimum de films déjà produits pour lesquels il n'y a pas de sous-titres et qui pourraient rayonner à l'étranger.